COMMUNIQUE DE PRESSE 10/09

■ RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER (CSSF) :

RESULTATS SATISFAISANTS DE LA PLACE FINANCIERE MALGRE LA CRISE

Dans son rapport d'activités 2009, la CSSF constate que dans son ensemble, la place financière de Luxembourg a clôturé l'exercice 2009 avec des résultats satisfaisants malgré les effets directs et indirects de la crise financière et économique qui n'a pas épargné le Grand-Duché. Cette reprise ne signifie cependant pas que les temps difficiles sont déjà révolus. Il s'agit maintenant d'appliquer les leçons tirées de la crise et de poser des bases solides et diversifiées pour le retour à une croissance soutenable de la place financière.

Les tendances en 2009 au niveau des différents segments de la place financière peuvent se résumer comme suit.

438 réunions internationales

L'élaboration de nouvelles règles prudentielles qui tiennent compte de l'expérience acquise, surtout en relation avec la crise financière, et l'harmonisation des réglementations existantes restent les objectifs majeurs des réunions internationales dans le cadre des enceintes européennes (CEBS, CESR, CEIOPS, etc.) et internationales (Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, OICV, etc.). L'accent est également mis sur une coopération renforcée entre autorités de surveillance avec notamment la mise en place des collèges de superviseurs.

Il s'ensuit que le volet international du travail de surveillance requiert de plus en plus de ressources, ce qui se mesure entre autres par le nombre croissant de réunions auxquelles la CSSF est appelée à participer.

149 établissements de crédit

Somme des bilans : EUR 792.6 milliards

Résultat net : EUR 2.740 millions

Le nombre des banques a diminué de trois unités pour s'établir à 149 au 31 décembre 2009. Cinq banques ont commencé leurs activités en cours d'année tandis que deux banques ont fusionné avec une autre banque de la place et six banques ont arrêté leurs activités.

La crise financière a amené les banques à adapter et à consolider la structure de leurs bilans et à réduire les actifs à risque ce qui se traduit par un recul de 17,9% de la somme de bilan agrégée de la place. Le résultat net dégagé en 2009 par le secteur bancaire luxembourgeois s'établit à EUR 2.740 millions. Cette progression remarquable par rapport au résultat historiquement bas de l'année précédente s'explique surtout par une diminution très nette des constitutions de provisions. Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'il existe d'importantes disparités entre les banques dont 47% ont terminé l'exercice avec un résultat net en baisse par rapport à 2008.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

3.463 OPC

12.232 unités

Patrimoine global: EUR 1.841,0 milliards

En 2009, le secteur des OPC a connu une croissance des actifs nets gérés de 18,04% qui provient à raison de 30% des émissions nettes et à raison de 70% de la hausse des marchés boursiers. L'investissement net en capital dans les OPC luxembourgeois se chiffrant à EUR 84,4 milliards pour 2009 témoigne d'une reprise de confiance des investisseurs dans les marchés.

Le nombre des OPC a augmenté de 2,73% en cours d'année. Cette progression résulte en majeure partie de l'essor continu des fonds d'investissement spécialisés qui représentent 28,0% des OPC en termes de nombre (en termes d'actifs gérés, leur part s'élève à 8,4%). En tenant compte des OPC à compartiments multiples, un total de 12.232 unités économiques était en activité au 31 décembre 2009, soit une légère baisse de 0,8% par rapport à fin 2008 qui s'explique par une certaine tendance vers la consolidation.

192 sociétés de gestion

Le nombre des sociétés de gestion agréées conformément au chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 relative aux OPC est passé de 189 au 31 décembre 2008 à 192 à la fin de 2009. Les sociétés de gestion se concentrent davantage sur l'activité de gestion collective et abandonnent peu à peu l'exercice d'activités auxiliaires prévues par la loi.

15 fonds de pension

Avec deux fonds de pension agréés en 2009, le secteur des fonds de pension a connu une légère reprise après plusieurs années de stagnation. Les activités transfrontalières des fonds de pension luxembourgeois ne se sont cependant pas encore développées davantage.

236 SICAR

Somme des bilans : EUR 18,09 milliards

Le nombre des sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR) continue à grimper, mais on constate néanmoins un certain fléchissement de la croissance en 2009. En ce qui concerne la politique d'investissement, les SICAR font preuve d'une légère préférence pour le *private equity*.

23 organismes de titrisation agréés

Le développement lent, mais continu de l'activité de titrisation se poursuit avec quatre nouveaux organismes de titrisation agréés en 2009. Comme le rôle des techniques de titrisation a été mis en avant à maintes reprises dans le contexte de la crise financière, il convient d'en tirer les enseignements en matière d'agrément et de surveillance des organismes de titrisation.

Commission de Surveillance du Secteur Financier

286 PSF (110 entreprises d'investissement, 102 autres PSF, 74 PSF de support)

Somme des bilans : EUR 22,46 milliards Résultat net : EUR 1.577,04 millions

Avec 42 nouvelles entités agréées en cours d'année, contre 22 abandons de statut, le secteur des PSF continue à attirer les promoteurs. L'évolution positive en nombre est surtout attribuable aux PSF autres que les entreprises d'investissement et, dans une moindre mesure, aux PSF de support.

La somme des bilans des PSF atteint EUR 22.456 millions au 31 décembre 2009 contre EUR 62.676 millions fin 2008, soit une diminution annuelle de 64,17%. Cette baisse importante s'explique en grande partie par le retrait en 2009 d'un professionnel effectuant du prêt de titres à somme de bilan significative.

Les résultats nets des PSF, par contre, sont à la hausse avec un plus considérable de 77,07% sur une année. C'est notamment la reprise des marchés financiers qui a permis aux entreprises d'investissement de réaliser globalement des résultats nets en hausse. Ce développement positif dans le contexte difficile de 2009 a été appuyé par la hausse significative du résultat d'une entité active en tant que professionnel effectuant des opérations de prêt. Les PSF de support, quant à eux, ont souffert davantage avec une baisse des résultats nets comparés à 2008.

Emploi total dans les établissements surveillés : 42.213 personnes (dont banques : 26.420 personnes, PSF : 13.485 personnes, sociétés de gestion : 2.308 personnes)

Sur un fond de crise, l'effectif total a régressé de 2,3%, soit de 983 personnes. La situation est cependant divergente selon les catégories d'acteurs de la place.

Presque 80% de la baisse est imputable à l'emploi bancaire qui recule à 26.420 personnes (-785 postes ou -2,9%) suite aux restructurations économiques et aux mesures de réduction des coûts occasionnées par la crise financière. Néanmoins, 61,1% des banques ont maintenu, voire accru, leurs effectifs en 2009, l'état actuel du marché du travail offrant en effet des opportunités pour compléter des besoins internes de postes qui, durant les mois précédents, s'étaient avérés difficiles à pourvoir.

Le nombre d'emplois au niveau des PSF connaît également une diminution, quoique de faible envergure (-120 postes ou -0,9%). Ces pertes d'emploi concernent notamment quelques PSF de support qui n'ont pas pu être compensées par la création d'emplois auprès des PSF nouvellement agréés en cours d'année.

L'effectif des sociétés de gestion est par contre resté relativement stable en 2009.

1,2 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers 1.406 prospectus, prospectus de base et autres documents approuvés 750 émetteurs surveillés

La surveillance des marchés d'actifs financiers s'est traduite en 2009, entre autres, par la réception de presque 1,2 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers.

Dans le cadre de la loi relative aux abus de marché, la CSSF a par ailleurs reçu huit déclarations d'opérations suspectes et traité onze notifications d'opérations suspectes transmises par des autorités étrangères.



Commission de Surveillance du Secteur Financier

Le nombre de dossiers introduits au Luxembourg pour l'approbation de prospectus à publier en cas d'offre au public ou d'admission à un marché réglementé a diminué de 40,6% en 2009, en raison notamment de la crise financière. Cependant, vu la complexité croissante des structures des opérations et des documents y relatifs déposés et la progression du nombre de dossiers se rapportant à des produits structurés, la charge de travail n'a pas diminué.

La CSSF exerce la surveillance des émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé et qui ont le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la loi Transparence. Leur nombre atteint 750, dont 233 émetteurs luxembourgeois.

Supervision publique de la profession de l'audit

La loi du 18 décembre 2009 attribue à la CSSF la mission de supervision publique de la profession de l'audit. Parmi les attributions qui lui sont confiées figure notamment la mise en œuvre d'un système d'assurance qualité qui est d'application pour tous les réviseurs d'entreprises agréés et cabinets de révision agréés pour les missions de contrôle légal des comptes et toutes les autres missions qui leur sont confiées par la loi à titre exclusif.

284 réclamations de la clientèle

En vertu de sa compétence spécifique de médiateur en matière de traitement des réclamations de clients, la CSSF a reçu 284 réclamations au cours de l'année écoulée, soit une augmentation substantielle de 22,4% par rapport à 2008. Une grande partie des réclamations a porté sur des opérations sur valeurs mobilières ce qui s'explique par le contexte de crise qui a déstabilisé nombre d'investisseurs.

Le rapport d'activités 2009 peut être obtenu gratuitement auprès de la CSSF, L-2991 Luxembourg, e-mail : <u>direction@cssf.lu</u>, sur simple demande. Il peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet <u>www.cssf.lu</u>. Une version anglaise du rapport sera publiée sur le site Internet au cours du mois de juillet 2010.

Luxembourg, le 29 avril 2010

